

## Programmes publics de médicaments de l'Ontario

# Avis de l'administrateur en chef : Initiative pancanadienne de réduction des prix des médicaments génériques

Le 5 mars 2018

L'Ontario travaille, avec d'autres programmes de médicaments - provinciaux, territoriaux, fédéral - et en concertation avec les fabricants de médicaments, à une initiative pancanadienne de réduction des prix concernant des produits génériques sélectionnés. À l'issue de l'annonce en janvier de l'initiative pancanadienne, la liste des molécules génériques est rendue publique.

À partir du 1<sup>er</sup> avril 2018, les prix au titre du régime de médicaments des 59 molécules génériques suivantes du Formulaire du Programme de médicaments de l'Ontario (PMO) seront réduits :

- Alendronate
- Amiodarone
- Amlodipine
- Anastrozole
- Aténolol
- Atorvastatine
- Azithromycine
- Bicalutamide
- Bisoprolol
- Candésartan
- Candésartan/HCTZ
- Carvédilol
- Célécoxib

- Ciprofloxacine
- Citalopram
- Clonazépam
- Clopidogrel
- Dompéridone
- Donépézil
- Dutastéride
- Éscitalopram
- Ézétimibe
- Fanciclovir
- Finastéride
- Fluoxétine
- Gabapentine
- Imatinib
- Irbésartan
- Irbésartan/HCTZ
- Lamotrigine
- Lévétiracétam
- Metformine
- Montélukast
- Mofétilmycophénolate
- Olanzapine
- Olanzapine comprimés à dissolution orale
- Oméprazole
- Pantoprazole sodique
- Paroxétine
- Pramipéxole
- Pravastatine
- Prégabaline
- Quétiapine
- Rabéprazole
- Ramipril
- Ranitidine
- Risédronate

- Rispéridone
- Rosuvastatine
- Sertraline
- Simvastatine
- Solifénacine
- Telmisartan
- Telmisartan/HCTZ
- Topiramate
- Valacyclovir
- Valsartan
- Valsartan/HCTZ
- Venlafaxine

Le ministère a publié un nouveau document contenant les détails des modifications de la liste des prix, document destiné à être téléchargé et examiné (Edition No. 43, Summary of changes – April 1, 2018). Ce document est accessible à partir du site Web du ministère : [http://www.health.gov.on.ca/en/pro/programs/drugs/edition\\_43.aspx](http://www.health.gov.on.ca/en/pro/programs/drugs/edition_43.aspx).

De plus, le Formulaire, les récapitulatifs de modifications et les Bulletins, y compris une version électronique de recherche dans le Formulaire (e-Formulaire), sont également accessibles à partir du site Web du ministère : [http://www.health.gov.on.ca/en/pro/programs/drugs/odbf\\_eformulary.aspx](http://www.health.gov.on.ca/en/pro/programs/drugs/odbf_eformulary.aspx). L'e-Formulaire sera actualisé à la date d'application de ces modifications – soit le 1<sup>er</sup> avril 2018.

Nous vous remercions de bien vouloir continuer à collaborer en appliquant ces modifications de prestations.